Préavis intercommunal n°30-2013

Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics – Première étape du chantier. Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines. Validation de la clé de répartition des coûts entre quatre communes partenaires du lot 3

Conformément à la décision du Conseil communal du 31 janvier 2013, la Commission d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire (CUAT) s'est chargée du traitement du préavis n°30-2013. Elle s'est réunie le 5 février 2013. La soirée s'est déroulée en deux temps :

- Une réunion commune aux commissions des quatre Conseils communaux concernés par le préavis (Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens). Elle comprenait plusieurs présentations réalisées par les Municipalités, ainsi que les différents partenaires du projet, suivies par une séance de questions-réponses.
- Une séance regroupant uniquement les membres la commission renanaise afin de débattre du projet, des conclusions du préavis et de prendre position.

Intervenant-e-s de la réunion commune :

Mme Maystre, M. Tendon, Mme Huguenin, M. Kaelin et M. Dally pour les Municipalités ; M. Carrard pour les TL ; M. Grütter pour la coordination du projet Gare ; M. Besson pour le projet de giratoire des Glycines ; M. Krayenbühl pour le canton ; M. Ducommun pour CFF infrastructures, M. Dekkil pour CFF immobilier.

Membres de la commission renanaise :

Présent-e-s : Anton Chatelan, Suzanne Sisto-Zoller, Irina Krier, Byron Allauca, Eric Aschlimann, Ricardo Gaspar, Antonio Lepore, Line Rouyet (présidente)
Excusé-e-s *:* Jean-Pierre Leyvraz, Patricia Zurcher, Jacques Berthoud, Antoine Steiner, Raymond Gauthier

Président-e-s des autres commissions :

Chavannes-près-Renens : David Barbier
Ecublens : Jean-Jacques Hefti
Crissier : Arlette Regamey (secrétaire de la réunion commune)

Réunion commune aux commissions des quatres Conseils communaux

La réunion commune a débuté par des présentations de différents intervenant-e-s. **L'ordre du jour était le suivant :**

- Accueil et présentation
- Introduction, contexte et enjeu historique, rappel des lots
- TL et présentation ligne 25
- Contexte gare et présentation projet Place de la Gare et son tracé routier
- Giratoire des Glycines
- Investissement global
- Clé de répartition
- Parole aux invité-e-s (partenaires du projet)
- Questions

Les présentations ont repris majoritairement les éléments développés dans le préavis. Leur contenu ne sera donc pas repris ici. Seules les questions-réponses retranscrites par Mme Arlette Regamey (présidente de la commission de Crissier) sont reportées par la suite.

Un commissaire s'interroge sur la nécessité de construire un nouveau giratoire ?

Réponse : L'espace qui sera libéré à la place de la Gare sera dévolu en priorité aux piétons et à l'augmentation du nombre de bus. Le nouveau giratoire permettra à la fois la création d'un terminus permettant le stationnement de 2 bus articulés (45 m) à l'arrêt et le rebroussement desdits bus autour du giratoire.

Il est ensuite demandé si ce terminus ne gênera pas la circulation ?

Réponse : Les bus à l'arrêt n'empêcheront pas le trafic, car ils seront hors-chaussée. En ce qui concerne les arrêts de bus existants, il n'y aura pas de changement.

Une commissaire demande s'il y aura assez de places de parc dans les environs de la gare. Que va-t-il advenir du parking existant ?

Réponse : Le parking actuel reste, en attendant le projet définitif qui prévoit des places de dépose-minute sur l'avenue d'Epenex et un Parc & Ride au même emplacement qu'aujourd'hui.

Ensuite, une personne fait remarquer que sur les plans, il n'y a qu'un seul abribus prévu ?

Réponse : La création d'abribus supplémentaires n'est pas prévue pour cette étape, mais il y en aura dans un deuxième temps. Des abris aux arrêts d'Epenex sont notamment prévus.

Un commissaire se demande combien de véhicules passent actuellement sur le Tir-Fédéral, et combien auront tendance à passer par la suite par le chemin des Glycines pour éviter la Place de la Gare ?

Réponse : Les utilisateurs de véhicules privés ne devraient pas emprunter ce chemin pour transiter. Ce ne sera pas un itinéraire logique.

Un commissaire demande quels sont les autres partenaires concernés par des conventions avec les communes ?

Réponse : Il y aura une convention pour remettre aux CFF la passerelle financée par les Communes. Il y aura également d'autres conventions pour régler les questions de Registre foncier et de plan de quartier.

Quelqu'un s'interroge sur la différence de prix d'exploitation qu'il y a entre les trolleybus et les bus ?

Réponse : Les frais de personnel représentent 65 % des coûts d'exploitation, tant pour une ligne de bus que de trolleybus. A l'achat, un trolleybus coûte plus cher, mais il dure plus longtemps. A l'exploitation, la différence est de 50 centimes au km.

Une personne fait remarquer que pour la clé de répartition, l'Unil et l'EPFL ainsi que les commerces de Crissier et d'Ecublens se trouvant dans la zone n'ont pas été prises en compte.

Réponse : L'Unil et l'EPFL ne sont pas des communes, et ne peuvent pas être prises en compte directement dans une clé de répartition. Mais il faut noter que le Canton et la Confédération qui subventionnent l'Unil et l'EPFL sont des partenaires importants du projet Gare. A noter aussi que leurs directeurs sont intervenus pour faire avancer le projet au plus vite. En ce qui concerne les commerces, ce sont des entités volatiles qu'on ne peut pas prendre en compte. D'autre part, l'investissement le plus important est consenti par les CFF, soit l'ensemble des citoyens suisses ; la part revenant aux communes n'est qu'une petite partie. Concernant les commerces, un commissaire pense qu'il est normal qu'ils n'aient pas été pris en compte, car ils n'ont pas d'intérêts directs dans le développement de la gare.

Un commissaire demande ensuite pourquoi les CFF ont attendu si longtemps avant de rénover la gare de Renens ?

Réponse : La direction des CFF à Berne ne se rendait pas compte du développement de la gare et de la nécessité d'améliorer drastiquement les infrastructures à cette nouvelle réalité. Par l'intervention de nombreux partenaires, le projet a été pris au sérieux et aujourd'hui, plusieurs personnes aux CFF se battent pour faire avancer le projet et améliorer la situation le plus rapidement possible.

Quelqu'un se demande pour quelles raisons le coût du giratoire a augmenté de 104 % ?

Réponse : (cf. page 10 du préavis) Le projet de giratoire a beaucoup évolué et cela a nécessité une réévaluation des coûts.

Finalement, une commissaire s'interroge sur la manière dont seront réglées les vitesses des rues environnantes de la zone de rencontre de la Place de Gare dans le futur ?

Réponse : Les communes fixent elles-mêmes les règles de circulation sur leur territoire.

Séance de la commission

De manière générale, tous les membres présent-e-s sont convaincu-e-s de la nécessité de faire aboutir cette première étape du projet de rénovation et développement de la gare de Renens. La discussion tourne principalement autour des aspects liés aux modifications de trafic et aux lignes de transports publics. Une commissaire s'interroge aussi sur la manière dont vont être préservées les pierres qui forment le contour de la fontaine de la Place de la Gare. La commission se met d'accord pour formuler un vœu pour que ces éléments soient récupérés et déplacés dans un autre espace public de la commune.

Au vote, la commission s'est prononcée à l'unanimité en faveur des conclusions du préavis n°30-2013 sur la première étape de la rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics.

Pour information, les commissions des trois autres communes inviteront aussi leur conseil communal à accepter les conclusions de leur préavis. Les séances pour le vote final auront lieu : le 28 février à Ecublens, le 14 mars à Chavannes-près-Renens et le 18 mars à Crissier.

Février 2013-LRouyet

Conclusions

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 30-2013 de la Municipalité du 16 janvier 2013,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- **ADOPTE** le projet routier du réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare.

- **ACCEPTE** la clé de répartition pour la phase travaux du lot 3 telle que proposée dans le présent préavis.

- **AUTORISE** la Municipalité de Renens à réaliser les travaux du réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare.

- **ALLOUE** à la Municipalité le financement nécessaire à ces travaux pour un montant de CHF 3'891'000.- brut TTC, avant déduction des subventions fédérales attendues poour un montant de CHF 770'000.- TTC, ainsi que les participations des communes partenaires pour un montant de CHF 1'560'500.- TTC, soit un montant net à charge de Renens de CHF 1'560'500.- TTC

  Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

  Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5010.190 « Gare, lot espaces publics – 1ère étape, aménag. tracé place Gare et giratoire des Glycines ».

  Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- **Par le présent préavis, la Municipalité considère, conformément à la loi sur les communes, article 107b traitant du contrat de droit administratif, que la teneur de la convention annexée et intitulée « *Convention régissant les relations techniques et financière dans le cadre du crédit de construction de la rénovation urbaine de la Gare de Renens, lot 3 « espaces publics »* » a été portée à la connaissance des Conseils communaux (voir Annexe).**

  Conformément à la loi un exemplaire sera remis à la Préfecture.

Signatures des commissaires :

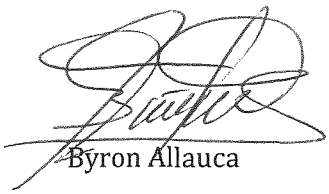

Byron Allauca

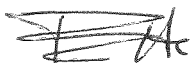

Eric Aeschlimann

Jacques Berthoud

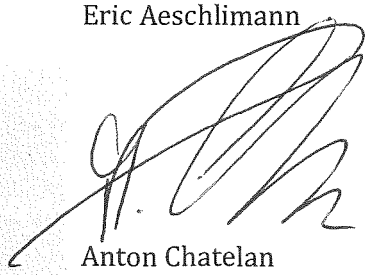

Anton Chatelan

Ricardo Gaspar

Raymond Gauthier

Irina Krier

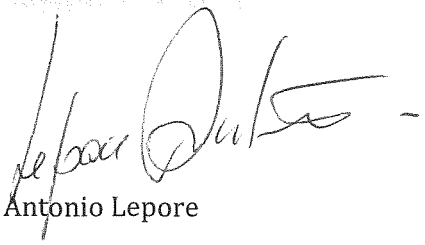

Antonio Lepore

Jean-Pierre Leyvraz

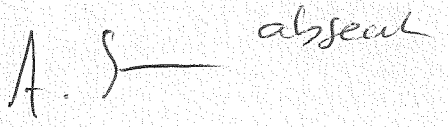

Antoine Steiner

Suzanne Sisto-Zoller

Line Rouyet (présidente-rapporteure)

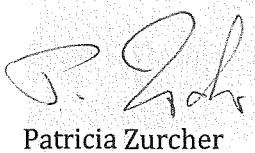
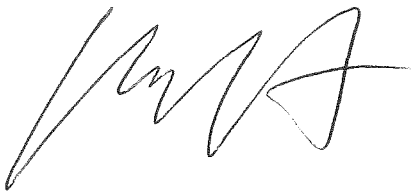
Patricia Zurcher